



Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area, concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)

Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)



Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS

Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 Novembre 2019

24/10/2019

Français

Original : Anglais

ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc18

RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FOND D'AFFECTATION SPECIAL ET AUX CONTRIBUTIONS EXTERIEURES POUR 2017-2019

*Les participants sont invités à se munir de cet exemplaire pour la Réunion.
Ce document sera disponible uniquement en format numérique durant la Réunion.*

RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FOND D’AFFECTATION SPECIAL ET AUX CONTRIBUTIONS EXTERIEURES POUR 2017-2019 ¹

I. GENERALITES

Le budget pour la période 2017-2019 a été adopté par la Résolution 6.6 lors de la Sixième Réunion des Parties à l’ACCOBAMS (22-25 Novembre 2016, Monaco).

Les Fonds disponibles pour la mise en œuvre de l’Accord sont constitués par :

- 1) le Fonds d’Affectation Spécial, alimenté par les contributions ordinaires des Parties,
- 2) les contributions volontaires allouées par les Parties / les cofinancements alloués par d’autres organisations pour des activités portant sur des actions prioritaires de conservation, et
- 3) le Fonds Additionnel de Conservation, alimenté par les contributions volontaires et par une partie des économies réalisées sur les budgets des années précédentes.

Le présent rapport présente un bilan des recettes et des dépenses relatives au Fonds d’Affectation Spécial en 2017, 2018 et 2019 (clôture au 15 Juillet 2019) ainsi qu’aux activités financées par des contributions volontaires / des cofinancements, durant le triennat 2017-2019.

Les informations concernant les dépenses liées au Fonds Additionnel de Conservation sont présentées dans le document ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc19.

Le Secrétariat Permanent exprime toute sa gratitude pour le support reçu par les Gouvernements, les Organisations Gouvernementales et non Gouvernementales et autres Institutions pour la mise en œuvre de l’Accord. Nos remerciements s’adressent tout particulièrement à la Principauté de Monaco pour son appui financier tant en espèces qu’en nature ainsi qu’au Gouvernement Italien pour ses deux contributions volontaires significatives durant le triennat 2017-2019.

II. CONTRIBUTIONS ORDINAIRES RECUES

En 2017, 23 Pays étaient Parties à l’Accord et depuis Février 2018, un 24eme Pays a rejoint l’Accord.

Le détail des contributions par Pays et par année figure dans les Tableaux I a, I b et I c.

Le montant total des contributions ordinaires reçues pendant le triennat est présenté dans le Tableau II.

¹ Au 15 Juillet 2019

Tableau I : Détails des contributions ordinaires reçues pendant le triennat 2017-2019 au 15 Juillet 2019**Tableau I a : Détails des contributions ordinaires reçues en 2017**

PAYS	Solde dû au 31/12/2016	2017 contributions	Facturé 2017*	Sommes reçues au 31/12/17	Solde dû au 31/12/17
ALBANIE	0	1 500	1 500	1 500	0
ALGERIE**	0	4 328	4 328	4 328	0
BULGARIE	0	1 500	1 500	1 500	0
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	1 500	1 500	1 500	0
EGYPTE	3 073	4 086	7 159	3 073	4 086
ESPAGNE	0	55 619	55 619	55 619	0
FRANCE	0	64 769	64 769	64 769	0
GEORGIE	0	1 500	1 500	1 500	0
GRECE	29 264	12 662	41 926	41 926	0
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	3	1 500	1 503	1 502	1
LIBYE	30 890	3 360	34 250	0	34 250
MALTE	0	1 500	1 500	1 500	0
MONTENEGRO	0	1 500	1 523	1 477	23
MAROC	0	1 500	1 500	1 500	0
MONACO	0	1 500	1 500	1 500	0
PORTUGAL	0	10 538	10 538	10 538	0
ROUMANIE	15 549	4 947	20 496	20 496	0
SLOVENIE	0	2 258	2 258	2 258	0
SYRIE	6 450	1 500	7 950	0	7 950
TUNISIE	0	1 500	1 500	1 500	0
UKRAINE	0	2 769	2 769	2 769	0
TOTAL	85 229	249 266	334 495	288 185	46 310

*Incluant les impayés des années précédentes

**L'Algérie a payé sa Contribution pour 2017-2018-2019 en Mars 2017. Afin de refléter le solde réel au 31/12/2017 seule la Contribution Ordinaire de 2017 figure dans le tableau.

Tableau I b : Détails des contributions ordinaires reçues en 2018

PAYS	Solde dû au 31/12/17	2018 contributions	Facturé 2018*	Sommes reçues au 31/12/18	Solde dû au 31/12/18
ALBANIE	0	1 500	1 500	1 500	0
ALGERIE**	0	4 328	4 328	4 328	0
BULGARIE	0	1 500	1 500	1 500	0
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	1 500	1 500	1 500	0
EGYPTE	4 086	4 086	8 172	0	8 172
ESPAGNE	0	55 619	55 619	55 619	0
France	0	64 769	64 769	64 769	0
GEORGIE	0	1 500	1 500	1 500	0
GRECE	0	12 662	12 662	12 662	0
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	1	1 500	1 502	1 501	1
LIBYE	34 250	3 360	37 610	0	37 610
MALTE	0	1 500	1 500	1 500	0
MONTENEGRO	23	1 500	1 523	1 500	23
MAROC	0	1 500	1 500	1 500	0
MONACO	0	1 500	1 500	1 500	0
PORTUGAL	0	10 538	10 538	10 538	0
ROUMANIE	0	4 947	4 947	4 947	0
SLOVENIE	0	2 258	2 258	2 258	0
SYRIE	7 950	1 500	9 450	0	9 450
TUNISIE	0	1 500	1 500	1 500	0
TURQUIE***	0	25 089	25 089	25 089	0
UKRAINE	0	2 769	2 769	2 769	0
TOTAL	46 310	274 355	320 665	265 410	55 255

* Incluant les impayés des années précédentes

**L'Algérie a payé sa Contribution pour 2017-2018-2019 en Mars 2017. Afin de refléter le solde réel au 31/12/2018 seule la Contribution Ordinaire de 2018 figure dans le tableau.

***La Turquie a rejoint l'ACCOBAMS en Février 2018. Sa contribution n'était pas prévue dans la Résolution 6.6 adoptée en 2016. Comme l'ACCOBAMS est entré en vigueur en Turquie le 1^{er} février 2018, le montant de sa contribution a été calculée pour 11 mois seulement.

Tableau I c : Détails des contributions ordinaires reçues au 15 Juillet 2019

PAYS	Solde dû au 31/12/18	2019 contributions	Facturé 2019*	Sommes reçues au 15/07/2019	Solde dû au 15/07/19
ALBANIE	0	1 500	1 500	0	1 500
ALGERIE**	0	4 328	4 328	4 328	0
BULGARIE	0	1 500	1 500	1 500	0
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	1 500	1 500	0	1 500
EGYPTE	8 172	4 086	12 258	0	12 258
ESPAGNE	0	55 619	55 619	0	55 619
FRANCE	0	64 769	64 769	64 769	0
GEORGIE	0	1 500	1 500	0	1 500
GRECE	0	12 662	12 662	0	12 662
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	1	1 500	1 501	0	1 501
LIBYE	37 610	3 360	40 970	0	40 970
MALTE	0	1 500	1 500	1 500	0
MONTENEGRO	23	1 500	1 523	1 500	23
MAROC	0	1 500	1 500	1 500	0
MONACO	0	1 500	1 500	1 500	0
PORTUGAL	0	10 538	10 538	0	10 538
ROUMANIE	0	4 947	4 947	4 947	0
SLOVENIE	0	2 258	2 258	2 258	0
SYRIE	9 450	1 500	10 950	0	10 950
TUNISIE	0	1 500	1 500	1 500	0
TURQUIE***	0	27 370	27 370	27 370	0
UKRAINE	0	2 769	2 769	0	2 769
TOTAL	55 255	276 636	331 891	180 102	151 790

*Incluant les impayés des années précédentes

**L'Algérie a payé sa Contribution pour 2017-2018-2019 en Mars 2017. Afin de refléter le solde réel au 15/07/2019, seule la Contribution Ordinaire de 2019 figure dans le tableau.

***La Turquie est Partie à l'ACCOBAMS depuis Février 2018. Le montant de sa Contribution Ordinaire pour 2019 était de 27 370€.

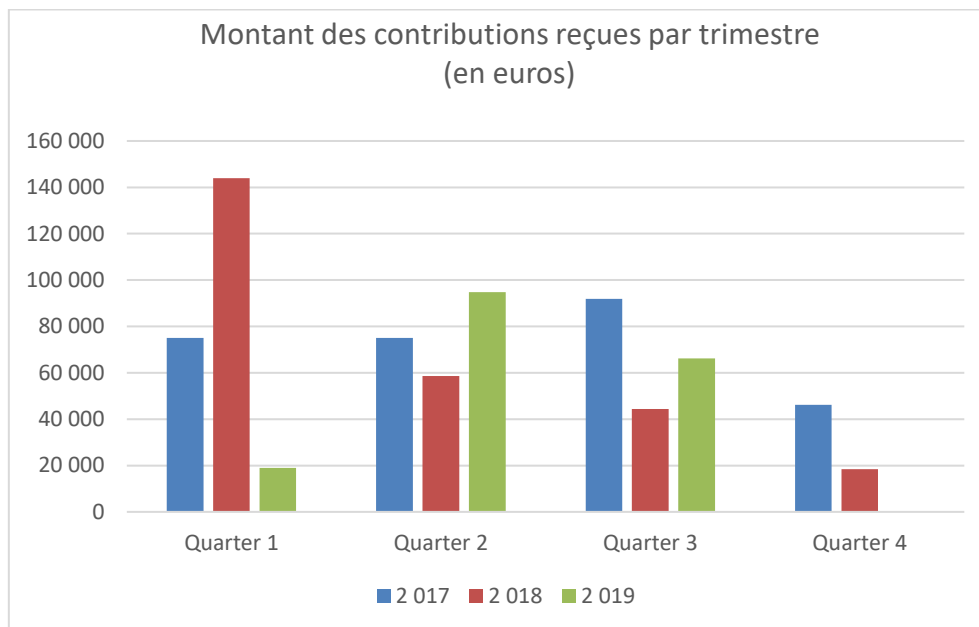
Table II : Bilan des contributions ordinaires reçues durant le triennat au 15 juillet 2019 (montants en Euros)

Solde dû au 31/12/2016	2017 contributions	Facturé 2017*	Sommes reçues en 2017	Solde dû au 31.12.17*
85 229	249 266	334 495	288 185	46 310
Solde dû au 31/12/2017	2018 contributions	Facturé 2018	Sommes reçues en 2018	Solde dû au 31.12.18*
46 311	274 355	320 666	265 410	55 256
Solde dû au 31/12/2018	2019 contributions	Facturé 2019	Sommes reçues au 15/07/2019	Solde dû au 15.07.19*
55 256	249 266	331 892	180 102	151 790

*Incluant les impayés des années précédentes

La Résolution 6.6 prévoit que les contributions ordinaires doivent parvenir au Secrétariat au cours du premier trimestre de chaque année, cependant, plusieurs paiements ont été reçus plus tard :

- 1^{er} Trimestre 2017 : 26 % reçu
- 1^{er} Trimestre 2018 : 54 % reçu
- 1^{er} Trimestre 2019 : 7 % reçu



Considérant que les paiements tardifs des contributions peuvent générer un ralentissement de la mise en œuvre des activités prévues dans le programme de travail adopté par les Parties, le Secrétariat a créé, conformément aux dispositions de la Résolution 6.6, un fonds de roulement égal à trente pourcents du Budget administratif. Le fonds de roulement a permis la mise en œuvre rapide d'activités durant le premier trimestre de chaque année.

III. ETAT DES DEPENSES DU FONDS D'AFFECTATION SPECIAL

Les montants disponibles sur le Fonds d'Affectation Spécial ont été utilisés pour couvrir les dépenses conformément au budget adopté lors de la MOP6 pour chaque ligne budgétaire. Le montant total des dépenses de chaque ligne budgétaire du Fonds d'Affectation Spécial est présenté dans le présent rapport pour les années 2017, 2018 et 2019 (jusqu'au 15 Juillet 2019).

1. Administration et gestion générale

Ligne Budgétaire 1101 : Allocation du Secrétaire Exécutif

La rémunération du Secrétaire Exécutif est composée du salaire prévu par le Pays hôte et d'une allocation complémentaire du Fonds d'Affectation Spécial, prélevée sur la cette ligne budgétaire.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	20 600	20 600	10 300

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
61 800	51 500	61 800

Ligne Budgétaire 1102 : Personnel administratif

Cette ligne budgétaire a servi à couvrir les dépenses liées au poste de Chargée des Programmes du Secrétariat de l'ACCOBAMS.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	41 040	41 430	20 729

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
124 290	103 199	124 290

Ligne Budgétaire 1103 : Agent comptable

Cette ligne budgétaire a servi à couvrir les dépenses liées au poste de Comptable du Secrétariat de l'ACCOBAMS.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	11 618	11 660	6 964

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
34 910	30 242	34 978*

**Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements*

Ligne Budgétaire 1201 : Unités de Coordination Sous-Régionales

Cette ligne est destinée à assister les Unités de Coordination Sous-Régionales pour développer des activités liées aux objectifs de l'ACCOBAMS dans les deux sous-régions, et pour participer aux Réunions de l'ACCOBAMS :

Les dépenses relatives aux activités avec les Unités de Coordination Sous-Régionales ont couvert :

- La participation des experts de la Mer Noire à l'atelier « Inputs to the ACCOBAMS ongoing effort to map human threats on cetaceans in the Mediterranean and Black Sea » organisé par l'ACCOBAMS en Avril 2017, ainsi qu'à la Conférence ECS (Avril 2017, Middlefart Danemark) ;
- La collaboration avec PNUE/PAM-SPA/RAC, en participant notamment à la Treizième Réunion des Points Focaux pour les Aires Spécialement Protégées (Mai 2017, Alexandrie, Egypte) ;
- Contribution au soutien de l'atelier de formation visant à renforcer les capacités des scientifiques de la mer Noire en matière d'estimation de l'abondance des cétacés et des paramètres de population, et en modélisation spatiale de l'utilisation et de l'abondance de l'habitat (préparation de l'enquête ASI en mer Noire) ;
- Le renflouement de 4 000 € du Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS (tel que décidé par le BU12),
- La participation des représentants des deux Unités de Coordination Sous-Régionales (Secrétariat Permanent de la Commission de la Mer Noire et PNUE/PAM-SPA/RAC) à la 4^{ème} session des Ateliers Régionaux (Mai 2018) ainsi qu'à la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS (Novembre 2018) ;
- La participation des experts de la Mer Noire et de la Méditerranée à la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS (Novembre 2018) ;
- A l'organisation conjointe de l'évènement de communication ACCOBAMS / BSC / TUDAV, à Istanbul en Mars 2019, à l'occasion de la mise en place du module ACCOBAMS ;
- L'amélioration de NETCCOBAMS pour un meilleur échange d'information / de données entre les experts de l'Aire de l'ACCOBAMS ainsi que le rapportage national par les Points Focaux.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	10 114	7 422	4 997

(1) au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
21 600	23 202	33 752*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 1202 : Traducteurs

Les langues de travail lors des Réunions de l'ACCOBAMS, sont l'anglais et le français. Cette ligne budgétaire a permis la traduction de documents pour les Réunions du Bureau et pour la Septième Réunion des Parties.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	0	1 800	0

(1) au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
3 000	1 800	5 128*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 1204 : Assistance extérieure

En 2017, les montants alloués à cette ligne budgétaire étaient en grande partie dédiés aux services fournis par le consultant chargé d'entreprendre l'évaluation fonctionnelle du Secrétariat Permanent (Rés. 6.3).

Comme cette activité n'était pas prévue dans le programme de travail 2017-2019, le Bureau a accepté en Mars 2017 la proposition du Secrétariat Permanent de transférer les fonds restant de la Ligne Budgétaire « Réunion des Parties » (15 900 €) vers la Ligne Budgétaire « Assistance Extérieure » qui est la Ligne Budgétaire dédiée aux services d'un consultant spécialisé.

En 2018 et 2019, les montants alloués à cette ligne budgétaire ont été dédiés à des services fournis par des consultants :

- Un expert légal d'ACCOBAMS qui a aidé le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS pour toutes les questions légales liées à la mise en place de l'Accord ainsi que de ses provisions, et plus particulièrement pour :
 - Le Comité de suivi de l'ACCOBAMS (Résolution 6.8),
 - Les collaborations avec les autres partenaires internationaux,
 - Toutes adhésions et Amendements relatifs à l'Accord et ses Annexes,
 - Les problèmes de captivité.
- Un expert confirmé sur les réseaux d'échouages pour dresser un panorama de toutes les entités impliquées dans les réseaux d'échouement nationaux dans la zone ACCOBAMS

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	16 703	4 500	0

(1) au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
8 300	21 203	23 203*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 1301 : Déplacements du Secrétariat

Durant le Triennat 2017-2019, le Secrétariat Permanent a participé à des réunions et ateliers afin (1) de se concerter avec les autres Organisations et de renforcer la collaboration pour la mise en œuvre du programme de travail et (2) d'établir et maintenir des contacts étroits avec les Parties et les autres pays Riverains pour les aider à la mise en œuvre de programme de travail.

Au cours de ces réunions, le Secrétariat Permanent a présenté les activités et l'Accord, distribué du matériel d'information, cherché la possibilité de potentielles activités conjointes et de co-financement, travaillé avec les autorités compétentes sur les différents moyens nécessaires pour améliorer la mise en œuvre de l'ACCOBAMS au niveau national.

Les dépenses relatives à ces déplacements sont couvertes par cette ligne budgétaire.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	15 370	8 907	7 538

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
50 000	31 815	47 815

Ligne Budgétaire 140 : Frais bancaires

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	729	713	379

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
2 290	1 821	2 290

Ligne Budgétaire 150 : Hospitalité

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	485	788	108

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
1 800	1 381	2 881

**Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements*

2. Réunions Institutionnelles**Ligne Budgétaire 210 : Réunion des Parties**

Le budget adopté sur cette ligne budgétaire est destiné à la prise en charge des Pays Parties nécessitant un support financier pour participer à la Septième Réunion des Parties (5-9 Novembre 2019, Istanbul, Turquie), ainsi qu'à la préparation de documents de travail et l'organisation de la MOP7.

La Principauté de Monaco a fourni une Contribution Volontaire considérable pour l'organisation de la Sixième Réunion des Parties. Cette contribution, combinée avec l'attention particulière du Secrétariat Permanent sur les dépenses liées à l'événement, ont permis de faire des économies sur la ligne budgétaire MOP6.

Des factures relatives à la Réunion ont été payées en 2017.

En Avril 2017, les fonds restant sur la Ligne Budgétaire « Réunion des parties » (15 900 €) ont été transféré à la Ligne Budgétaire « Assistance Extérieure » afin de recruter un consultant spécialisé chargé d'entreprendre l'évaluation fonctionnelle du Secrétariat Permanent (comme convenue par le Bureau en Mars 2017). Ces fonds provenant de la Contribution Volontaire du Gouvernement de Monaco pour l'organisation de la MOP6, l'accord de Monaco a été obtenu avant que le Secrétariat Permanent ne propose au Bureau cette réaffectation.

Le budget restant sur cette Ligne Budgétaire est destiné à la prise en charge des Pays Parties nécessitant un support financier pour participer à la MOP7 et à la préparation des documents de travail

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	16 241	0	15 205

⁽¹⁾ au 15 juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.2019	Total prévu des dépenses pour le Triennat
62 000	31 446	78 241*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 220 : Comité Scientifique

Deux Réunions du Comité Scientifiques ont eu lieu durant ce triennat :

- La Onzième Réunion du Comité Scientifique d'ACCOBAMS s'est déroulé à Monaco du 07 au 09 Février 2017 ;
- La Douzième Réunion du Comité Scientifique d'ACCOBAMS s'est déroulé à Monaco du 05 au 08 Novembre 2018 ;

Les économies réalisées lors de ces deux Réunions ont permis la prise en charge du Président du Comité Scientifique pour sa participation à des Réunions spécifiques (Comité Scientifique de la CBI, Conseil Scientifique de la CMS, ICMMPA5, ...)

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	19 348	24 536	1 500

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
49 366	45 384	49 184

Ligne Budgétaire 2300 : Bureau

Les dépenses de cette ligne budgétaire ont couvert l'organisation de trois Réunions au cours du Triennat 2017-2019 :

- La Onzième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS s'est déroulée à Monaco le 14 et 15 décembre 2017 ;
- La Douzième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS s'est déroulée à Monaco le 3 et 4 décembre 2018 ;
- La Quatrième Réunion du Bureau Etendu s'est déroulée à Monaco, les 18 et 19 Avril 2019.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	9 647	6 285	10 696

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
22 900	26 628	26 628

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 2400 : Ateliers régionaux

Les dépenses de cette Ligne Budgétaire ont couvert l'organisation de la Quatrième Session des Ateliers Régionaux de l'ACCOBAMS qui s'est tenue à Tunis, au Ramada Plaza Hôtel du 7 au 12 Mai 2018. Au cours de la Sixième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS (22-25 Novembre 2016, Monaco), les Parties ont réitéré leur intérêt concernant l'organisation des ateliers régionaux. L'objectif de ces ateliers est d'aider le Secrétariat à la préparation du programme de travail pour le prochain triennat, en identifiant les priorités de chaque sous-région afin d'améliorer l'état de conservation des cétacés et de leur habitat dans la zone de l'Accord.

Cette Ligne Budgétaire a également été utilisée pour évaluer la mise en œuvre de la Stratégie de l'ACCOBAMS afin de mieux identifier les priorités des Parties.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	0	16 125	0

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
20 000	16 125	21 125*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 2500 : Réunion du Comité de Suivi des obligations

Les dépenses de cette Ligne Budgétaire ont couvert l'organisation de la Deuxième Réunion du Comité de Suivi des obligations qui s'est tenue les 5 et 6 mars 2018.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	0	5 200	0

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
5 000	5 200	5 645*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

3. Actions de Conservation**Ligne Budgétaire 51 : Renforcement des capacités**

Le budget disponible sur cette ligne budgétaire a été utilisé pour :

- Assurer la formation concernant le certificat des opérateurs du « High Quality Whale Watching »
- La participation à la 31^{ème} Conférence de l'ECS qui a eu lieu en Avril 2017 à Middelfart, Danemark
- Supporter en partie la 4^{ème} Conférence sur la Conservation des Cétacés dans les Pays du Sud de la Méditerranée (CSMC4) qui a eu lieu à Oran (Algérie) du 11 au 13 Novembre 2017 et qui a inclus une session de renforcement des capacités sur la question des MMO /opérateurs PAMs ;
- Organiser une session de formation de 5 jours pour les experts de la zone ACCOBAMS sur la photo-identification et l'utilisation de bases de données connexes, en collaboration avec le SPA/RAC, l'UICN Med, MedPAN et le CNRS Libanais, du 1^{er} au 5 Octobre 2018 au Liban ;
- Couvrir en partie les coûts de mise à jour de NETCCOBAMS afin de fournir un outil plus moderne, performant et dynamique, facilitant les échanges et la circulation d'informations, savoirs et expériences parmi tous les acteurs de la conservation des cétacés.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	21 513	18 659	2 000

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
35 000	42 172	47 872*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 52 : Interactions hommes-cétacés/ Situations d'urgence

La ligne budgétaire a été utilisée pour :

- Collaborer davantage avec les organisations internationales et régionales pertinentes sur les impacts du bruit anthropique sur les cétacés ;
- Soutenir l'initiative de la Fondation Prince Albert II appelée « Plastics en Méditerranée », qui cofinance des micro-initiatives en Mer Méditerranée ;
- Soutenir l'atelier conjoint ACCOBAMS / ASCOBANS / SPA-RAC / ECS sur les débris marins et les échouages organisé le 0 Avril 2018 à la Spezia, Italie, en marge de la conférence ECS ;
- Soutenir en partie l'organisation de la première formation pour devenir un «MMOs/ Opérateur PAM ACCOBAMS Hautement Qualifié » en Septembre 2018 en Roumanie ;
- Préparer des documents scientifiques présentés à la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique (SC12) afin de mettre en œuvre le programme de travail de l'ACCOBAMS en cours et préparer les Résolutions pertinentes qui seront soumises aux Parties à l'ACCOBAMS lors de la Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS (MOP7).
- Assister le Secrétariat Permanent dans la préparation et la mise en place de projets régionaux (comme QuietMed, QuietMed2, CeNoBS) adressant les interactions hommes-cétacés ;
- Organiser un atelier sur les « Interactions entre les sonars et cétacés » qui se déroulera les 8 et 9 Octobre 2019 à Toulon, France

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	8 633	25 995	4 000

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
47 000	38 628	47 628*

*Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements

Ligne Budgétaire 53 : Habitats / Recherche et surveillance

Le budget disponible sur cette ligne budgétaire a été utilisé pour mener des activités relatives aux Aires Marines Protégées et pour renforcer les collaborations avec différentes instances internationales, comme le SPA/RAC, ASCOBANS, l'ECS, MedPAN, etc... :

- Couvrir une partie des dépenses relatives à l'organisation des ateliers d'experts de l'ACCOBAMS lors des conférences ECS de 2017 et 2018 ;
- Poursuivre l'approche de l'ACCOBAMS basée sur les menaces (CCH), en particulier avec l'organisation de :
 - un atelier intitulé « Inputs to the ACCOBAMS ongoing effort to map human threats on cetaceans in the Mediterranean and Black Seas », organisé le 30 Avril 2017 à Middelfart (Danemark), au cours de la 31^{ème} Conférence de l'ECS,
 - un atelier intitulé « Towards understanding the overlap of selected threats and Important Marine Mammal Areas (IMMAs) across the Mediterranean Sea » organisé le 7 Avril 2018 à la Spezia Italie, en marge de la 32^{ème} Conférence de l'ECS, qui a permis de continuer continuel effort de l'ACCOBAMS dans la cartographie des menaces spécifiques pour les Cétacés dans la zone ACCOBAMS
- Participer à des réunions importantes pour renforcer la collaboration avec les organisations internationales et régionales compétentes en matière de recherche et de surveillance des habitats : Comité scientifique de la CBI, Conseil scientifique de la CMS, IMPAC4 et ICMMPA5, Atelier sur les mesures de gestion de la pêche pour les sites marins Natura 2000 en Méditerranée ;
- Contribuer à la finalisation des cours de la formation de l'ACCOBAMS en anglais afin de donner aux formateurs accrédités MMO/PAM, un support standard de qualité, des cours de formation pour devenir un « MMOs/ operateur PAM hautement qualifié de l'ACCOBAMS de»

- Réévaluer le statut de l'IUCN des orques dans le Déroit de Gibraltar.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	14 891	15 239	5 654

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
35 000	35 784	43 784*

**Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements*

Ligne Budgétaire 54 : Sensibilisation / diffusion de l'information

La ligne budgétaire a été utilisée pour :

- Créer et diffuser du matériel de communication pour sensibiliser le public et pour distribution lors de réunions où ACCOBAMS a été représenté ;
- Contribuer à la visibilité de l'ACCOBAMS dans les forums internationaux pertinents, notamment en parrainant le prix ECS pour les étudiants ;
- Publier les FINS ACCOBAMS ;
- Couvrir en partie la traduction du Module d'enseignement ACCOBAMS en Russe ;
- Fournir un support au fonctionnement du MEDACES.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	10 064	10 064	1 090

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
43 500	35 575	53 875*

**Le solde négatif sera couvert par les reliquats des années précédentes, et par les cofinancements*

Ligne Budgétaire 55 : Chargé de projets

Le budget disponible sous cette ligne a été utilisé pour couvrir les coûts liés au poste de Chargé de Projet.

Année	2017	2018	2019 ⁽¹⁾
Dépenses (euros)	39 500	39 870	20 345

⁽¹⁾ au 15 Juillet 2019

Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total prévu des dépenses pour le Triennat
120 410	99 715	120 410

Tableau III : Etat des dépenses des contributions ordinaires

Ligne budgétaire		Budget adopté pour le Triennat 2017-2019	Budget révisé*	Total des dépenses pour le Triennat au 15.07.19	Total attendu des dépenses pour le Triennat au 31.12.19**	Solde prévu au 31.12.19***
1101	Secrétaire exécutif	61 800	61 800	51 500	61 800	0
1102	Chargé de Programmes	124 290	124 290	103 199	124 290	0
1103	Agent comptable	34 910	34 978	30 242	34 978	0
1104	Assistant	0	0	0	0	0
1201	Unités de Coordination	21 600	35 297	23 202	33 752	1 545
1202	Traducteurs	3 000	5 128	1 800	5 128	0
1203	Rapporteurs	0	0	0	0	0
1204	Assistance extérieure	8 300	24 200	21 203	23 203	997
1301	Déplacements	50 000	50 000	31 815	47 815	2 185
140	Frais bancaires	2 290	2 290	1 821	2 290	0
150	Hospitalité	1 800	3 582	1 381	2 881	701
210	Réunion des Parties	62 000	78 241	31 446	78 241	0
220	Comité Scientifique	49 000	49 366	45 384	49 184	182
230	Bureau	22 900	26 743	26 628	26 628	115
240	Ateliers régionaux	20 000	21 349	16 125	21 125	224
250	Comité de Suivi des Obligations	5 000	5 645	5 200	5 645	0
51	Renforcement des capacités	35 000	49 692	42 172	47 872	1 820
52	Interactions hommes-cétacés/ Situations d'urgence	47 000	48 046	38 628	47 628	418
53	Habitats / Recherche et surveillance	35 000	44 024	35 784	43 784	240
54	Sensibilisation / diffusion de l'information	43 500	55 132	35 575	53 875	1 257
55	Chargé de projets	120 410	120 410	99 715	120 410	0
TOTAL		747 800	840 213	642 818	830 529	9 684

* Budget révisé tenant compte des reliquats des années précédentes et des cofinancements

**Correspond aux montants déjà engagés ou prévus si la totalité du budget voté est reçu (les dépenses prévues seront ajustées pour éviter tout dépassement tenant compte des sommes qui seront effectivement reçues avant la clôture de l'exercice 2016)

*** Solde prévu tenant compte des reliquats des années précédentes et des cofinancements, et sous réserve de réception de la totalité du budget voté

IV. CONTRIBUTIONS RECUES EN VERTU DE L'ACCORD DE SIEGE AVEC LE PAYS HOTE

Conformément à Appendice 1 (Accord financier entre le Gouvernement de S.A.S. Le Prince de Monaco et le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS) de la Résolution 6.2 sur l'Amendement à l'Accord de Siège avec le Pays Hôte, le Secrétariat a reçu de la part de la Principauté des contributions en espèces et en nature.

En 2017, les montants étaient : **196 000€** (en espèce) et **42 239€** (en nature).

En 2018, les montants étaient : **200 000€** (en espèce) et **28 300€** (en nature).

Au 30 septembre 2019, les montants connus étaient : : **200 000€** (en espèce) et **17 471€** (en nature).

V. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (excluant les contributions / co-financements spécifiques de l'ASI)

1- Contributions volontaires et co-financement reçus en 2017

a. Contributions Volontaires :

Monaco a versé une contribution volontaire de 40 000€.

Cette contribution a été utilisée pour :

- Maintenir et mettre à jour NETCCOBAMS afin de fournir un outil plus moderne, performant et dynamique, facilitant les échanges et la circulation d'informations, savoir et expériences parmi toute les parties prenantes dans la conservation des cétacés
- Soutenir en partie la 4^{ème} Conférence sur la Conservation des Cétacés dans les Pays du Sud de la Méditerranée (CSMC4) qui s'est tenue à Oran (Algérie) du 11 au 13 Novembre 2017.
- La création d'un logo ASI ;
- Soutenir en partie l'organisation de deux ateliers en marge de la Conférence de l'ECS de 2017 :
 - L'atelier conjoint ACCOBAMS/ASCOBANS/CMS/ECS intitulé « Best Practice Workshop: Fostering inter-regional cooperation in underwater noise monitoring and impact assessment in waters around Europe, within the context of the European Marine Strategy Framework Directive » qui s'est tenu le 29 Avril 2017 à Middelfart, Danemark
 - « Inputs to the ACCOBAMS ongoing effort to map human threats on cetaceans in the Mediterranean and Black Seas », organisé le 30 Avril 2017 à Middelfart (Danemark)
- Le support à la mise en place d'un Certificat ACCOBAMS pour des Observateurs de Mammifères Marins Hautement Qualifiés : matériels de cours et atelier de formation de pilote.
- A la création et la diffusion de matériel de communication en français dans le cadre de la Journée des Cétacés

La **France** a versé une contribution volontaire de **12 000€** afin de supporter, conjointement avec la contribution volontaire de Monaco, l'atelier de formation pilote sur MMO/PAM du 13 Novembre 2017 à Oran (Algérie), au cours de la Conférence ACCOBAMS pour les Pays du Sud de la Méditerranée (CSMC4). Cette formation a été assurée par 2 experts Français, sur la question des MMO et des opérateurs PAM respectivement, avec une attention plus particulière sur l'utilisation d'un logiciel open source.

L'**Espagne** a versé une contribution volontaire de **18 000€** afin d'assurer le fonctionnement de MEDACES en 2017.

b. Reliquats des contributions volontaires versées au cours des triennats précédents utilisés en 2017

Les reliquats des contributions volontaires versées aux cours de triennats précédents ont été utilisés comme suit :

- Le reliquat 2016 de la contribution volontaire, fournie par la Principauté de Monaco afin de supporter l'organisation de la MOP6, a permis le réapprovisionnement de 14 000€ pour le Fonds Additionnel de Conservations de l'ACCOBAMS.

- Le reliquat de la contribution volontaire du Ministère Italien de l'Agriculture et de la Pêche (MIPAAF) a été utilisé pour supporter la participation de 3 experts de Mer Noire (2 Georgiens et 1 Bulgare) à l'atelier sur la nécropsie des mammifères marins consacré à la nécropsie et à l'échantillonnage des cétacés échoués, organisé à Liège du 4 au 6 juillet 2017. C'était une occasion d'améliorer leurs connaissances et leur expérience en anatomie et pathologie des cétacés et de contribuer ainsi à la mise en place d'un réseau d'échouage en Géorgie et à l'amélioration du réseau national d'échouage en Bulgarie.

c. Cofinancements en 2017

Les Cofinancements obtenus par le Secrétariat Permanent ont été les suivants :

- **CTN Naval**, en Espagne, a versé **20 118€** à l'ACCOBAMS dans le cadre du **Projet QUIETMED** – « le programme commun sur le bruit (D11) pour la mise en place du Second Cycle de la DCSMM en Mer Méditerranée » Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS est un des membres du Projet QUIETMED qui est financé par la DG Environnement et coordonné par CTN Naval en Espagne. Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS est aidé par des experts afin de contribuer à la mise en place du projet et d'entreprendre des activités techniques spécifiques.
- La **Fondation MAVA** a financé :
 - Un projet de 3 ans dont l'objectif est de soutenir l'atténuation de la déprédation causée par les Grands Dauphins dans les pêches au Maroc et en Tunisie. En 2017, la fondation MAVA a versé **109 200€**.
 - Un projet de 3 ans appelé : « Understanding Mediterranean multi-taxa 'bycatch' of vulnerable species and testing mitigation – a collaborative approach ». En 2017, la fondation MAVA a versé **168 188€**.
- Le **SPA/RAC** a payé l'interprétation au cours de la CSMC4 ainsi que la participation d'experts des Pays du Sud de la Méditerranée à la Conférence ECS de 2017.

2- Contributions volontaires et co-financements reçus en 2018

a. Contributions Volontaires :

Monaco a versé une contribution volontaire de **40 000€**.

Cette contribution a été utilisée pour :

- L'organisation de la 4^{ème} Session des Ateliers Régionaux de l'ACCOBAMS afin d'évaluer et faciliter la mise en place de l'Accord et développer le Programme de Travail pour le prochain Triennat.
- Continuer à développer la coopération concernant les Initiatives Régionales en cours sur les échouages et les débris marins, lancer le développement d'un protocole opérationnel commun sur les échouages, en collaboration avec les organisations compétentes, et plus particulièrement avec l'organisation conjointe d'un atelier ACCOBAMS / ASCOBANS / SPA-RAC / ECS sur les déchets marins et les échouages organisé le 6 Avril 2018 à la Spezia (Italie) au cours de la Conférence ECS 2018.
- Le support à l'organisation de la Première Session de Formation ACCOBAMS pour devenir un « Observateur MMOs/Opérateur PAM Hautement Qualifié » en Roumanie en Septembre 2018, dans le cadre de la mise en place du Certificat « ACCOBAMS d'Observateurs de Mammifères Marins Hautement Qualifiés ».

L'Italie a versé une contribution volontaire de **228 708€** afin de :

- Evaluer la pertinence et la faisabilité d'un certificat « navigation sans risque de collision pour les baleines » pour les compagnies maritimes.
- Evaluer l'impact des sacs plastiques, des micro plastiques et tous autres matériels plastiques ingérés par les cétacés en coopération avec les initiatives existantes, comme la CBI
- Développer la collaboration avec MEDPOL en Adriatique concernant les initiatives en cours sur les déchets marins ;
- Préparer un plan de gestion de conservation des espèces pour les rorquals communs, les grands dauphins, les dauphins commun et les dauphins de Risso dans la zone du Pelagos ;

- Soutenir la participation de 3 experts au(x) session(s) de formation des nécropsies : 12^{ème} Atelier de nécropsie des Mammifères Marins : édition spéciale sur les nécropsies et les échantillonnages (Université de Liège, Belgique, Juillet 2018)
- Création d'une liste régionale des participants aux réseaux d'échouages afin de faciliter et d'encourager les échanges d'information par le biais de bases de données pertinentes en mettant en œuvre les recommandations concernant MEDACES comme présenté durant la MOP6 de l'ACCOBAMS et en développant NETCCOBAMS afin de faciliter ces échanges d'information ;
- Développer un protocole commun opérationnel d'échouage, en contribuant notamment à l'atelier conjoint sur les déchets marins et les échouages des cétacés pendant la conférence de l'ECS 2018 en Italie, en collaboration avec la CBI, ECS, ASCOBANS et le SPA/RAC.
- Organiser des formations sur l'utilisation de la photo-id, promouvoir l'utilisation de catalogues ou de bases de données de photo-id sur internet, et organiser 5 jours de formation pour les experts de l'ACCOBAMS en Octobre 2018 (Byblos, Liban) incluant des sessions de formation des experts nationaux au rapportage des données afin de standardiser les méthodes / outils utilisés pour le partage des données collectées sur les cétacés.

L'**Espagne** a versé une contribution volontaire de **18 000€** afin d'assurer le fonctionnement du MEDACES en 2018.

b. Reliquats des contributions volontaires versées au cours des triennats précédents utilisés en 2018 :

Le reliquat des contributions volontaires précédentes, fournie par la **Principauté de Monaco** afin de soutenir l'organisation de la MOP6 a permis :

- La traduction du Module d'enseignement de l'ACCOBAMS en russe afin de le mettre en place en mer Noire ;
- La poursuite de l'approche de l'ACCOBAMS basée sur les menaces afin de mettre à jour la cartographie des Habitats Critiques des Cétacés dans la zone ACCOBAMS.

c. Cofinancements en 2018

- **CTN Naval en Espagne** a donné **20 018€** à l'ACCOBAMS dans le cadre du **Projet QUIETMED** – « le programme commun sur le bruit (D11) pour la mise en place du Second Cycle de la DCSMM en Mer Méditerranée » Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS est un des membres du Projet QUIETMED qui a est financé par la DG Environnement de l'UE et coordonné par CTN Naval en Espagne. Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS est aidé par des experts afin de contribuer à la mise en place du projet et d'entreprendre des activités techniques spécifiques.
- La **Fondation MAVA** a financé un projet de 3 ans intitulé « Support mechanism for filling key knowledge gaps for vulnerable and highly mobile species impacted by fisheries in the Mediterranean ». En 2018 la Fondation MAVA a donné **22 000€**.
- **IUCN MED** a supporté les coûts suivants :
 - Participation de 3 experts Algériens au 5 jours de formation pour les experts de l'ACCOBAMS en Octobre 2018 (**2 122€**).
 - Participation de 3 experts désignés par l'IUCN à la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS en Novembre 2018.
- Le **CIESM** a pris en charge la participation de 2 experts désignés par le CIESM à la 12^{ème} Réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS en Novembre 2018.

3- Contributions volontaires et co-financements reçus en 2019 (au 15 Juillet 2019)

a. Contributions Volontaires

Monaco a versé une contribution volontaire de **40 000€**.

Cette contribution a été utilisée pour :

- Renflouer de **5 000€** le Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS
- Soutenir le développement des outils de communication sur l'impact du bruit anthropique sur les cétacés ;
- La mise en place du Module d'enseignement de l'ACCOBAMS à Istanbul en Mars 2019 ;

b. Reliquats des contributions volontaires versées au cours des triennats précédents utilisés en 2019

Le reliquat de la Contribution volontaire de l'Italie a été utilisé en 2019 pour :

- Evaluer l'impact des sacs plastiques, des micro plastiques et tous autres matériels plastiques ingérer par les cétacés en coopération avec les initiatives existantes, comme IWC
- Développer la collaboration avec MEDPOL dans l'Adriatique concernant les initiatives régionales en cours sur les déchets marins.
- Finaliser les propositions de CMP pour les rorquals communs et les dauphins du Risso.
- Faciliter la participation de 3 experts au(x) session(s) de formation des nécropsies : 13^{ème} Atelier de nécropsie des Mammifères Marins : édition spéciale sur les nécropsies et les échantillonnages (Université de Liège, Belgique, Juillet 2019)
- Finaliser le protocole commun opérationnel d'échouage en collaboration avec la CBI, ECS, ASCOBANS, en contribuant notamment à l'atelier technique de Juin 2019 à Pavie ;
- Permettre le réapprovisionnement de **15 000€** du Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS afin de faciliter et promouvoir les échanges d'expertises ;
- Encourager les Parties qui ont déjà mis en place le Module d'enseignement de l'ACCOBAMS, de le diffuser dans d'autres universités, en particulier dans le cadre d'un Plan d'Action National.

c. Co-Financement en 2019

- **CTN Naval en Espagne** a donné **33 794€** à l'ACCOBAMS dans le cadre du **Projet QUIETMED2** – Ce projet est financé par la DG Environnement et a pour but d'améliorer la coopération entre les États Membres (MS) de la région Méditerranéenne afin de réaliser une évaluation du BEE du Descripteur 11 – le bruit en Méditerranée ». Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS est aidé par des experts afin de contribuer à la mise en œuvre du projet et d'entreprendre des activités techniques spécifiques.
- L'ONG **Mare Nostrum** de Roumanie a donné **3 882€** à l'ACCOBAMS dans le cadre du **Projet CeNoBS**. Ce projet a été mis en place pour « Supporter la mise en place de la DCSMM en Mer Noire au travers de l'établissement d'un système de monitoring Régional des cétacés (D1), d'une évaluation du BEE du bruit (D11) ». En plus des activités liées aux captures accidentelles et celles liées à la surveillance du bruit, CeNoBS va permettre une prospection aérienne afin d'estimer l'abondance et la répartition des cétacés en Mer Noire, ce qui complètera l'ASI.
- La **Fondation MAVA** soutient financièrement un projet de 3 ans sur By-Catch (« Understanding Mediterranean multi-taxa bycatch of vulnerable species and testing mitigation following the GFCM Methodology for data collection »). Le système de monitoring Bycatch (observations à bord et questionnaires au port) a commencé dans 3 pays choisis par le projet MAVA Bycatch. Le 15 Juillet 2019, la Fondation MAVA a donné **96 750€**.
- Le **SPA/RAC** a donné **7 335€** en début d'année 2019 fin de partager des coûts liés à des activités de 2018 :
 - La Participation d'experts aux 5 jours de formation des experts de l'ACCOBAMS en Octobre 2018 ;
 - Le développement d'un protocole commun opérationnel d'échouage en collaboration avec la CBI, ECS, ASCOBANS, en contribuant notamment à l'atelier conjoint sur les déchets marins et les échouages des cétacés pendant la conférence de l'ECS 2018 en Italie.

VI. RAPPORT DES RECETTES ET DEPENSES RELATIVES A L'ACCOBAMS SURVEY INITIATIVE 2017-2019 (au 15 Juillet 2019)

Officiellement lancé au cours de la sixième Réunion des Parties de l'ACCOBAMS en 2016, le projet ASI a commencé au début de 2017 et a été soutenu financièrement comme suit :

Provenance des Fonds	Montant Total en Euro
France – Agence Française de la Biodiversité	400 000
Italy - Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare,	228 000
Italy - Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare - VC 2017	35 000
Monaco -Département des Relations Extérieures et de la Coopération – VC 2019	20 000
Spain (Contribution volontaire de 2018) - Ministerio para la Transición Ecológica	300 000
Fondation Prince Albert II de Monaco	100 000
Fondation MAVA	1 701 000
ACCOBAMS *	180 789*
TOTAL	2 784 000 euros

*note : 90 000 € sont alloués à l'ASI en Mer Méditerranée et 90 789€ à la Mer Noire.

Recettes et dépenses 2017 - 2019 (au 15 Juillet 2019)

Source	Reliquats des années précédents	Recettes	Dépenses	Balance (15/07/2019)
Pays	300 000	503 000	653 443	149 558
ACCOBAMS	180 789	-	144 510	36 279
FPA2		60 000	65 165	- 5 165*
MAVA	1 500 000	150 000	1 478 408	171 592
TOTAL	1 980 789	713 000	2 341 526	352 263

*La ligne budgétaire FPA2 devrait recevoir un virement d'ici la fin d'année 2019, ce qui engendrera une balance positive.

DETAILS:

Recettes et dépenses de 2017

Source	Reliquats des années précédents	Recettes 2017	Dépenses 2017	Solde restant (31/12/2017)
Pays	300 000	348 000	11 335	636 666
ACCOBAMS (pour la Med)	180 789	-	13 607	167182
FPA2		40 000	14 897	25103
MAVA	1 500 000	150 000	86 648	1 563 352
TOTAL	1 980 789	538 000	126 487	2 392 303

Recettes et Dépenses de 2018

Source	Reliquats des années précédents	Recettes 2018	Dépenses 2018	Solde restant (31/12/2018)
Pays	636 666	155 000	625 351	166 315
ACCOBAMS (pour la Med)	167 182		23 861	143 321
FPA2	25 103		31 310	- 6 207
MAVA	1 563 352		1 290 694	272 658
TOTAL	2 392 303	155 000	1 971 216	567 087

Recettes et Dépenses de 2019 (au 15 Juillet)

Source	Reliquats des années précédents	Recettes 2019	Dépenses 2019	Solde restant (au 15/07/2019)
Pays	166 315		16 757	149 558
ACCOBAMS pour la Med	143 321		9 424	36 279
ACCOBAMS pour CeNoBS			97 618	
FPA2	- 6 207	20 000	18 958	- 5 165
MAVA	272 658		101 066	171 592
TOTAL	567 087	20 000	242 823	352 263

VI. AUTRES RECETTES

Au cours du triennat, le Secretariat Permanent a reçu d'autres recettes, en plus des Contributions Ordinaires et Volontaires :

- Prise en charge des experts CIESM et IUCN lors des Réunions du Comité Scientifique en 2017 et 2018 : contribution en nature ;
- Reliquats sur les remboursements de la TVA effectué sur les opérations réalisées à Monaco et en France (2017-2019) : **50 893€** (au 15 Juillet 2019)
- Conformément aux recommandations des Parties, le Secrétariat a investi les fonds disponibles de trésorerie pour générer des intérêts. Au 15 Juillet 2019 le montant investi est de : **30 687 €**. L'ensemble des fonds investis sont dédiés au projet l'ACCOBAMS Survey Initiative.

VII. ETAT DE LA TRESORERIE (au 15.07.19)

	€
Compte bancaire principal de l'ACCOBAMS* (Reliquats des années précédents + contributions ordinaires + contributions volontaires + autres recettes)	1 071 293
Caisse	130
Fonds investis	30 687
Compte bancaire du Fonds Additionnel de Conservation	36 740
TOTAL (15/07/2019)	1 138 850

* incluant le co-financement pour l'ASI, les projets MAVA, le projet CeNoBS ainsi que les projet QuietMed et QuietMed2.